Formation en animation pastorale

Dispositif de formation

Cycle 2 B – 2026-2027

CCRFE
Centre Catholique Romand
de Formations en Eglise

Introduction

La formation en animation pastorale (FAP) s'inscrit dans une logique duale qui propose aux agents pastoraux en formation[1] une alternance entre une pratique professionnelle (pôle terrain), et des cours et ateliers dispensés au CCRFE (pôle école). Le Pôle terrain (pratique professionnelle accompagnée), ainsi que les trois modules du Pôle école doivent être validés pour qu'il y ait promotion en deuxième cycle.

I. Pôle terrain

Dans le cadre de la Formation en animation pastorale (FAP), le processus de développement des compétences professionnelles s'inscrit dans une logique duale. La pratique professionnelle est valorisée comme lieu privilégié de formation, notamment par la relation d'apprentissage mise en place entre un professionnel formé et expérimenté, le Praticien formateur (PF) et l'agent pastoral (AP) en formation.

Le PF est un partenaire du CCRFE et un acteur central du volet pratique de la FAP. Il est nommé et mandaté par les autorités pastorales des vicariats, ordinariats ou régions diocésaines. Au bénéfice d'une solide expérience pastorale et considéré comme un expert métier, il n'est pas un supérieur direct pour ne pas confondre les niveaux hiérarchique et formatif.

Le PF a essentiellement un rôle d'accompagnement et d'évaluation. Même s'il connaît bien l'AP en formation dans sa pratique et partage certaines de ses activités, il n'est ni son accompagnateur spirituel, ni celui qui vérifie ou contrôle la bonne réalisation de ses tâches, mais un collaborateur mandaté et pleinement impliqué dans la démarche formative du CCRFE. À ce titre il participe aux journées de formation de l'instance de formation dont il est partenaire.

Un changement de PF peut être envisagé au besoin en cours de formation.

Le PF aide l'AP en formation à développer les compétences nécessaires à son métier en lien avec le référentiel de compétences de la FAP (niveau 6). Il entretient avec lui une collaboration constructive à propos de son processus de formation, favorise chez lui le transfert entre la théorie et la pratique et l'incite à développer une démarche réflexive sur sa pratique et son identité professionnelle. Le PF est aussi une personne ressource en fonction des besoins qui émergent des différentes situations pastorales rencontrées. Le PF construit avec l'AP en formation une démarche d'évaluation formative. Il s'assure en particulier qu'au terme de son cursus, il ait couvert l'ensemble des apprentissages critiques demandés (minimum requis dans la maîtrise des compétences). À la fin de chaque année, le CCRFE s'appuie sur le rapport annuel du PF pour valider le volet pratique de la formation (évaluation sommative).

La relation de confiance entre le PF et l'AP en formation est fondamentale. Il s'agira donc de :

- Prendre le temps de faire connaissance et établir une convention de collaboration.
- Planifier le calendrier des temps d'observation et d'évaluation.
- Échanger sur le référentiel et analyser la première auto-évaluation des compétences.

1. Observation de terrain (évaluation formative)

Chaque année, un minimum de trois observations formelles de la pratique est requis. Ces observations ont lieu in situ, lors d'activités pastorales significatives, et se font sur la base d'une grille d'évaluation mise à disposition par le CCRFE, en lien avec le référentiel de compétences.

---

[1] Pour faciliter la lecture, le masculin générique est utilisé dans ce document.

Avant l'observation

Chaque observation est précédée d'un temps de préparation au cours duquel le PF et l'AP en formation précisent la nature de l'activité pastorale observée et les principales compétences évaluées. Ils se mettent également d'accord sur la visibilité du PF durant l'activité et sur la manière d'expliquer sa présence aux destinataires de l'activité pastorale.

Durant l'observation

Durant l'activité, le PF observe l'action de l'AP en formation et prend des notes en s'appuyant sur la grille d'observation et d'évaluation et les documents annexes (critères et indicateurs).

Après l'observation

Au terme de l'activité pastorale, aucune analyse commune n'est réalisée immédiatement. Le PF et l'AP en formation prennent séparément le temps d'évaluer et d'auto-évaluer le développement des compétences observées. Ces évaluations doivent être consignées sur la grille d'observation et d'évaluation. Une rencontre, en présentiel, entre l'AP en formation et le PF a ensuite lieu afin d'analyser les deux évaluations (points forts, éventuelles difficultés rencontrées, marges de progression possibles, convergences, divergences, différences, etc.). Cette analyse commune doit se faire dans le dialogue. Le but de cet exercice n'est pas de rendre identiques les évaluations du PF et de l'AP en formation, mais plutôt de mettre des mots sur les critères qui ont conduit à évaluer une compétence d'une manière ou d'une autre, ce qui peut ouvrir de nouvelles perspectives. La grille n'est donc pas une fin en soi, mais un outil qui favorise la réflexivité et l'objectivité de l'évaluation. Au terme de l'analyse commune, lorsque tous les compléments et commentaires nécessaires ont été ajoutés, le PF signe sa grille et l'AP en formation la cosigne. Cette grille est ensuite envoyée au responsable du volet pratique de la formation au CCRFE. Si l'AP en formation exprime le besoin d'un temps supplémentaire avant de cosigner la grille, une nouvelle rencontre est planifiée pour finaliser l'analyse.

2. Suivi du portfolio numérique

L'évaluation formative se déroule également dans le cadre de l'accompagnement de la pratique, au moyen du portfolio numérique (Uscope). Pour valider une année de formation, un minimum de cinq entrées complètes sur le portfolio numérique est requis. Par "entrée complète", il faut entendre une entrée qui présente une description de l'activité, une analyse, une réflexion sur les ressources mobilisées, acquises et à améliorer, un lien entre l'activité et les compétences du référentiel, l'un ou l'autre document illustrant l'activité et éventuellement la trace d'une conversation entre l'AP en formation et le PF. Par ses questionnements réguliers sur Uscope, le PF soutient l'AP en formation dans l'analyse de sa pratique, dans son auto-évaluation et dans sa mobilisation des différentes ressources.

3. Rapport annuel

En vue de la validation par le CCRFE du volet pratique de la formation, le PF rédige un rapport annuel (évaluation sommative) qui comprend quatre parties principales :

- Retour sur la relation d'apprentissage et sur le processus de formation
- Évolution des compétences
- Pratique réflexive
- Synthèse conclusive et évaluation

Formation en animation pastorale

Calendrier du pôle terrain

	Août-Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
AP en formation	Lancement Convention de collaboration **(avant le 28.09.2026)**	**Première entrée Uscope** Auto-évaluation diagnostique et analyse avec le (la) PF	Première observation **Deuxième entrée Uscope**	Entretien d'accompa-gnement	Deuxième observation **Troisième entrée Uscope** Entretien tripartite	**Quatrième entrée Uscope** Entretien d'accompa-gnement	Troisième observation **Cinquième entrée Uscope**	Entretien d'accompa-gnement	Entretien d'accompa-gnement	
PF	Convention de collaboration **(avant le 28.09.2026)**	**Suivi Uscope** Analyse avec l'AP en formation sur sa première auto-évaluation diagnostique	Première observation **Suivi Uscope** Supervision PF à Lausanne	**Suivi Uscope** Entretien d'accompa-gnement	Deuxième observation **Suivi Uscope** Éventuellement entretien tripartite	**Suivi Uscope** Entretien d'accompa-gnement	Troisième observation **Suivi Uscope** Entretien d'accompa-gnement	**Suivi Uscope** Supervision PF à Lausanne	Rapport annuel d'évaluation de l'AP en formation **(avant. le 24.05.2027)** Entretien d'accompa-gnement	
CCRFE	Lancement Convention de collaboration **(avant le 28.09.2026)**		Lecture de la grille d'observation et d'évaluation		Lecture de la grille d'observation et d'évaluation Entretien tripartite		Lecture de la grille d'observation et d'évaluation		Validation Uscope	Validation du volet pratique de la formation
Autorités pastorales	Cahiers des charges des AP en formation				Entretien tripartite					

Compétences, critères et indicateurs

1.	Planifier et coordonner	
1.1	Évaluer le contexte, l'environnement de l'insertion pastorale	
	Pertinence	Lien avec la pratique, …
	Cohérence	Solidité de l'argumentation, critères choisis, …
	Qualité	Éclairage théologique, sociologique, …
1.2	Planifier de manière autonome des séances et des évènements dans un contexte de travail élargi et complexe	
	Qualité	Outils, méthodes, suivi des processus, …
	Adaptabilité	Anticipation des besoins, gestion de l'imprévu, …
1.3	Coordonner les propositions ou projets pastoraux avec les parties prenantes au moyen de méthodes et d'outils spécifiques	
	Qualité	Adéquation des outils au terrain, justification des méthodes choisies, …
	Globalité	Vision d'ensemble, prise en compte de tous les acteurs, utilité des livrables, …
	Précision	Communication claire, lisibilité, …
1.4	Résoudre des problèmes complexes en appliquant ses propres stratégies Qualité	
	Qualité	Analyse du problème, prise en compte de différents aspects, …
	Originalité	Recherche, réflexion dans le choix de la stratégie, …
	Pertinence	Adéquation des stratégies aux problèmes, …
2.	Organiser et animer	
2.1	Organiser le travail habituel des personnes au sein d'une équipe, dans un contexte de travail complexe	
	Ampleur	Anticipation, prise en compte de plusieurs facteurs, …
	Mobilisation de méthodes	Diagrammes, rétroplanning, outils numériques, …
	Adaptabilité	Gestion des imprévus, …

2.2	Perfectionner une activité pastorale et conjuguer diverses propositions de manière cohérente	
	Globalité	Diversité des critères d'évaluation, …
	Qualité	Outils, méthodes d'analyse, réalisme des améliorations proposées, …
	Cohérence	Vision d'ensemble, sens de la démarche, articulation des séquences, respect des publics cibles, …
2.3	Analyser les risques et les impacts d'une activité pastorale à l'aune de critères complexes	
	Qualité des critères complexes	Éclairage théologique, psychologique, sociologique, lien avec l'expérience, …
	Mobilisation d'outils	Choix des méthodes d'analyse, interprétation des résultats, …
2.4	Perfectionner les outils et méthodes existants	
	Ampleur	Connaissance approfondie des méthodes existantes, …
	Regard critique	Capacité d'évaluation et de discernement, justification des choix, …
	Créativité	Originalité des améliorations proposées, …
2.5	Gérer les imprévus et faire preuve d'agilité dans l'animation des activités pastorales	
	Préparation	Anticipation en fonction du public et de la nature de l'activité, diversité des ressources et des scénarios, …
	Réactivité	Capacité de réorientation de l'activité, de repositionnement, d'intégration de l'imprévu de manière constructive, …
	Gestion des émotions	Capacité à rester calme et professionnel face aux éléments déstabilisants, …
3.	Soigner la relation et accompagner	
3.1	Identifier les besoins spécifiques de la personne et y répondre de manière appropriée	
	Analyse	Qualité du discernement, méthodes d'écoute, capacité de recul, …
	Qualité	Attention au rythme de la personne, …
	Complexité	Intégration des différentes dimensions de la personne, liens interdisciplinaires, …

3.2	Solliciter les ressources de la personne de manière appropriée	
	Leadership	Capacité à inspirer, à faire grandir, leadership de soutien, …
	Adéquation	Articulation des besoins et des compétences, cohérence dans la mobilisation des ressources, …
3.3	Mettre en œuvre un accompagnement pastoral adapté en identifiant les facteurs qui favorisent la progression de la personne ou du groupe accompagné	
	Analyse	Connaissance du domaine pastoral, recherche des facteurs favorables, identification des objectifs, …
	Cohérence	Structuration, dynamique du processus, prise en compte de la dimension personnelle et collective, …
	Mobilisation de méthodes	Outils adaptés, identification de stratégies, …
3.4	Accueillir ses émotions dans des situations imprévisibles	
	Adéquation	Capacité de juste distance, prise en compte du risque de projection, distinction des fors externe et interne, …
	Adaptabilité	Prise en compte de l'imprévu, réorientation de l'activité pastorale, capacité de réflexivité dans l'action, …
	Stabilité	Stratégies d'intégration des émotions, mise en œuvre de l'activité pastorale, …
4.	Communiquer et collaborer	
4.1	Intégrer divers points de vue dans la communication en équipe	
	Argumentation	Identification et verbalisation des divergences, intelligibilité du propos, développement de la pensée et de l'argumentation, nuances, …
	Mobilisation de méthodes	Animation, modération, circulation de la parole, communication, dynamique d'équipe, …
	Adéquation	Capacité de recul, stratégies d'intégration des émotions, gestion du stress, …
4.2	Anticiper et adapter son mode de communication à des situations complexes	
	Analyse	Évaluation de la complexité de la situation, identification des facteurs déterminants, des dynamiques constructives ou négatives, …
	Qualité	Capacité d'anticipation, choix du mode de communication, prise en compte du facteur émotionnel, méthodes mobilisées, réception par les destinataires, …
	Cohérence	Clarté du message, structuration des contenus, éléments fondamentaux à transmettre, critères de priorisation et de pertinence, …
4.3	Collaborer en réseaux dans les différents contextes de l'action pastorale (paroisse, institutions civiles ou religieuses, œcuménisme, etc.)	

	Analyse	Connaissance des contextes, identification des objectifs de la collaboration et des partenaires prioritaires, ressources internes et externes, …
	Adaptabilité	Prise en compte des attentes des partenaires, gestion de l'imprévu, mise en réseaux, …
	Qualité	Construction des liens de collaboration, ouverture à la différence et à l'innovation pastorale, …
4.4	Élaborer et conduire des projets pastoraux	
	Analyse	Évaluation des contextes pastoraux et des besoins, projection des forces pastorales et des financements, …
	Globalité	Vision d'ensemble, éclairage théologique, sociologique, détermination d'objectifs, adéquation des stratégies aux problèmes, processus d'évaluation, …
5.	Développer son identité professionnelle	
5.1	Perfectionner sa posture professionnelle en fonction d'un contexte complexe	
	Analyse	Description des contextes complexes comme lieux d'apprentissage, identification des zones de confort, de stress, de développement, …
	Regard critique	Description de sa posture, prise en compte des possibles améliorations, mise en place de stratégies, ...)
	Pertinence	Identification et développement des ressources nécessaires, pertinence des ressources mobilisées en situation, …
5.2	Questionner son identité pastorale dans un contexte sociologique complexe	
	Analyse	Prise en compte de la complexité du contexte, des exigences du métier pastoral, …
	Regard critique	Travail sur son identité, son évolution, les regards des autres, …
	Originalité	Capacité à associer ancrage et ouverture, à habiter un style propre et ajusté, …
5.3	Apprécier la fiabilité et la pertinence des ressources nécessaires à son domaine pastoral	
	Ampleur	Capaciter à choisir les ressources, à les évaluer, à les apprécier en lien avec la pratique, …
	Qualité	Critères et méthodes d'évaluation, capacité de transfert, recul critique, …

5.4	Cibler les moyens adaptés pour répondre à ses besoins de formation	
	Analyse	Prise en compte de ses besoins, intégration des exigences correspondant à son engagement pastoral, …
	Regard critique	Capacité d'autoévaluation, ciblage justifié des besoins, formulation précise en termes de compétences, …
	Cohérence	Compréhension de la démarche formative, autonomie dans son propre perfectionnement, vision structurée de son possible développement, ...
6.	Contribuer au développement de son domaine pastoral	
6.1	Analyser les évolutions possibles de son domaine pastoral	
	Globalité	Diversité des critères d'évaluation, …
	Qualité	Critères, outils, méthodes d'analyse, …
	Cohérence	Vision d'ensemble, respect des publics cibles, …
6.2	Améliorer la qualité des processus pastoraux	
	Analyse	Description des processus, identification des points d'amélioration, ...
	Originalité	Innovation, créativité, capacité de penser en dehors des cadres habituels, ...
	Qualité	Évaluation justifiée, analyse complexe des transformations, vision à long terme, perspectives stratégiques, …

II. Pôle école

1. Formateur référent

Le référent de formation accompagne également le Travail de diplôme. Ce travail vise à attester de la capacité de l'animateur pastoral en formation à :

- analyser une situation pastorale de manière rigoureuse ;
- concevoir une action pertinente et contextualisée ;
- mettre en œuvre un projet ;
- en évaluer les effets ;
- articuler pratique, réflexion théologique et démarche réflexive.

Il s'inscrit pleinement dans une logique d'intégration des acquis de la formation.

Dans le cadre du travail de diplôme, le formateur référent assure un tutorat en FAP 2 et FAP 3 sous la forme d'un accompagnement méthodologique et réflexif, sans se substituer à la responsabilité propre de l'AP.

À ce titre, il :

- soutient son enquête sociologique d'un point de vue pastoral ;
- soutient ses recherches de ressources sur le plan théologique ;
- accompagne la clarification de la problématique ;
- veille à la cohérence globale du projet ;
- encourage l'explicitation des choix pastoraux ;
- stimule la mise en lien avec les apports théologiques et les ressources mobilisées.

Le formateur référent n'assure pas une validation préalable à l'évaluation certificative.

L'accompagnement du travail de diplôme porte en particulier sur les dimensions suivantes :

Diagnostic pastoral

- Pertinence de l'analyse du contexte.
- Identification des enjeux et besoins.
- Adéquation de de l'interprétation des données récoltées suite à l'enquête sociologique.

Conception du projet

- Clarté des objectifs.
- Adéquation entre diagnostic et propositions.
- Faisabilité et pertinence pastorale.
- Prise en compte des acteurs et du contexte.

Mise en œuvre

- Explicitation des étapes.
- Capacité d'adaptation.
- Analyse des écarts entre projet initial et réalisation.

Évaluation

- Définition de critères d'évaluation.
- Analyse des effets du projet (radar ecclésiologique).
- Prise de recul critique.

Ancrage théologique

- Mobilisation pertinente de ressources théologiques.
- Capacité à articuler foi, tradition et pratique.
- Explicitation des fondements théologiques du projet.

Argumentation et cohérence

- Structuration du propos.
- Rigueur de l'argumentation.
- Cohérence interne du document.
- Qualité de l'expression écrite.

Ancrage pastoral et posture

- Inscription du projet dans une réalité ecclésiale concrète.
- Prise en compte des dynamiques communautaires.
- Cohérence avec la posture pastorale de l'AP.

Modalités d'accompagnement

- Des temps spécifiques de tutorat sont consacrés au travail final.
- Un calendrier de suivi est établi en lien avec les étapes du projet.
- Des points d'étape permettent d'ajuster la démarche.

Le formateur référent peut inviter l'AP à expliciter ses avancées à partir de supports intermédiaires (plan, problématique, éléments de diagnostic, etc.).

2. Modalités des rencontres

Fréquence

- Un minimum de 6 entretiens en FAP 2 ; de 6 entretiens en FAP 3.
- Des rencontres complémentaires peuvent être organisées en fonction des besoins.

Format

- Entretiens individuels (présentiel ou distanciel).
- Retours écrits.

Cadre

- Les échanges sont soumis à un principe de confidentialité.
- Le tutorat repose sur un engagement réciproque du formateur référent et de l'AP.
- Les rôles respectifs des acteurs sont explicités en début de parcours.

Le formateur référent peut solliciter le conseil pédagogique en cas de difficulté ou de situation nécessitant un ajustement du dispositif.

3. Ressources

Le deuxième cycle est centré sur les approfondissements théologiques, la méthodologie de projet, l'innovation pastorale et la prise de responsabilité. Un travail de diplôme orienté vers la pratique est élaboré et réalisé tout au long du deuxième cycle. Les ressources du volet théorique du deuxième cycle (FAP 2-3) sont réparties sur deux années en alternance et organisées en trois modules.

Les ressources théologiques et pastorales en vue de l'exercice du ministère : module Théo

Les ressources méthodologiques visant la mise en œuvre d'un projet pastoral innovant : module Inno

Les ressources et outils permettant le développement des compétences et la réflexion sur les pratiques : module Pro

Ces trois modules, ainsi que le volet pratique de la formation, doivent être validés pour passer à l'année suivante ou conclure sa formation.

Le passage de la FAP 2 à la FAP 3 nécessite une double validation du dossier d'avant-projet à la fin de l'année pastorale, afin de rendre possible sa mise en œuvre en FAP 3 :

- Le terrain (responsables et équipe) valide la faisabilité et la pertinence du projet.
- Le référent de formation valide la pertinence (sens, réflexivité), la conformité (exigences méthodologiques TD CCRFE), la communicabilité (impact du dossier, volume attendu, etc.), et le respect de la déontologie (obligations éthiques et professionnelles).

4. Module Théo : enracinement et ouverture

Présentation du module

L'intention générale de ce module est de fournir aux AP en formation des ressources théologiques puisées dans l'Écriture, la Tradition et le Magistère tout en les invitant à développer une ouverture à l'actualité des débats théologiques contemporains et une capacité à dialoguer avec la diversité des traditions religieuses et des contextes culturels.

Le module est articulé sur deux années cycliques dans la logique du dessein du Salut : « Dieu s'est fait homme » (année A) « pour que l'homme devienne Dieu » (année B).

La visée de l'année B est de proposer un parcours centré sur l'apprentissage du discernement chrétien à la lumière du Royaume de Dieu et de la mission de l'Église dans le monde contemporain. Cette démarche s'appuie sur une étude approfondie de l'action visible et invisible de l'Esprit Saint, de la grâce, de la providence divine et de la théologie de l'espérance.

Le module explore les grandes traditions du discernement chrétien, depuis l'Écriture, les Pères de l'Église, jusqu'aux défis pastoraux actuels. Les questions du discernement spirituel, moral, communautaire et synodal sont abordées à travers l'étude de la conscience, de la loi intérieure, des critères de reconnaissance des vrais et faux prophètes, et des processus de réforme et de renouvellement ecclésial.

Une attention particulière est portée à la compréhension de l'Église appelée à vivre la synodalité, la pluriministérialité et l'écoute des plus pauvres. Les enjeux œcuméniques, l'histoire de l'Église moderne et contemporaine, ainsi que la théologie des ministères offrent des clés de compréhension des défis actuels de l'Église et de sa mission dans le monde. Les cours d'éthique sociale chrétienne permettent quant à eux de relier l'Évangile aux questions de justice sociale, de solidarité et de responsabilité collective. Enfin, des apports en philosophie, en psychologie du développement et du vieillissement, ainsi qu'une session de pédagogie religieuse, fournissent des outils interdisciplinaires indispensables à l'exercice du discernement et à l'accompagnement pastoral.

Évaluation du module

Ce module fait l'objet d'une évaluation à travers la validation des travaux dirigés personnels (TDP) et la participation active aux cours (cf. descriptif TDP).

La mobilisation de certaines ressources de ce module sera également évaluée dans le cadre de la validation du module Pro (bilan réflexif, transfert).

Cours du module Théo

	TITRES	PÉRIODES (présentiel, distanciel, TDP)
Semestre d'automne	Accueil et intro module Théo	4
	Le Royaume est au milieu de vous. Comment le discerner ?	4
	L'Esprit Saint : missions visibles et invisibles	10
	L'Esprit Saint sort des cadres	6
	La grâce	4
	Le discernement spirituel chez les Pères	6
	Théologie du Royaume / Royaume et monde	12
	L'Église médiatrice de grâce	4
	Discernement moral (conscience, Loi intérieure)	6
	Église-corps mystique (saint Paul)	12
	Vrais et faux prophètes	12
	Réforme(s) (capacités de l'Église à discerner avant la Réforme) / Jalons mouvement œcuménique	4
	Discerner place et parole des pauvres dans nos pastorales	12
	Discerner place et parole des pauvres dans nos pastorales (Visite ATD quart-monde)	4
	Discernement pastoral à partir d'*Amoris Laetitia*	6
	Discernement communautaire et synodalité	4
	La foi et les œuvres (épîtres de saint Jacques)	4
	Discernement de l'unité	12
	Discernement philosophique	4
	Psychologie de l'adolescent	6
Semestre de printemps	Session pédagogie religieuse avec UNIFR	24
	Synthèse module Théo	6
	Théologie de l'Espérance	4
	Psychologie des personnes âgées	6
	Apocalypse et genre apocalyptique	12
	Tutorat d'intégration	2
	Éthique sociale chrétienne I	6
	La communion dans l'Église : dynamique synodale, pluriministérialité et voix des pauvres dans la mission aujourd'hui	12
	Expérience de la souffrance et chemin de foi avec job	12

La Providence	6
Histoire de l'Église moderne et contemporaine	12
Éthique sociale chrétienne II	6
Théologie des ministères	16
L'espérance dans les Psaumes	12
Éthique sociale chrétienne III	6
Synthèse module Théo	4

5. Travail dirigé personnel (TDP)

Introduction

Ce chapitre définit le cadre, les attendus et les finalités du TDP pour la filière FAP. Il s'intègre dans un dispositif fondé sur les principes de la pédagogie inversée[2], qui requiert un engagement régulier des AP en formation pour préparer et approfondir des temps de formation distanciels et collectifs.

Cadre général

Dans la filière FAP, chaque AP en formation s'engage à :

- consacrer 3 heures de TDP par semaine ;
- réaliser les travaux demandés en amont et en aval des cours : env. 2h de préparation (avec livrable) et 1h d'approfondissement (sans livrable), selon les consignes de l'intervenant) ;
- respecter les échéances fixées par les intervenants et les modalités de remise prévues par l'équipe pédagogique du CCRFE (classe Teams).

Ce travail constitue un élément obligatoire et évalué de la formation. Il participe directement à l'acquisition des ressources et à la validation du pôle école.

Finalités pédagogiques

Le travail personnel hebdomadaire a pour finalités de :

- préparer les séquences pédagogiques en consultant les ressources mises à disposition par l'intervenant ;
- favoriser l'autonomie et l'auto-apprentissage dans une logique de développement professionnel ;
- approfondir les thématiques abordées en présentiel par des activités de consolidation ou d'application ;
- structurer une posture active et réflexive, propre aux exigences des milieux professionnels et pastoraux.

Ce travail est conçu comme un temps de construction de savoirs, de réflexion théologique et de développement de compétences liées à l'apprenance, notamment la rigueur, l'organisation, et la responsabilisation.

---

[2] Cf. BISSON, J. ; DROT R. ; UHLRICH G., *L'innovation pédagogique en 20 concepts*. Petit lexique à l'usage des débutants, (Université Paris-Saclay), 2020, p. 19 : « La classe inversée est une approche pédagogique dans laquelle la nature des activités faites en classe et à la maison est inversée par rapport à une approche traditionnelle d'apprentissage. L'étudiant travaille chez lui à apprendre les nouveaux savoirs et/ou concepts et la classe devient un lieu où les étudiants confrontent et soulèvent leur compréhension de la matière, grâce à des exercices d'apprentissage actif, principalement réalisés en groupe. L'apprentissage à la maison, en amont de la séance, peut prendre différentes formes : il peut s'agir de lectures, de documents audio ou vidéo sur la matière qui sera travaillée en classe. Les ressources sont ainsi majoritairement consultables au rythme de l'étudiant, à distance (éventuellement en ligne). »

Modalités de mise en œuvre

Les activités de TDP sont transmises via la plateforme numérique (Teams) par les intervenants ou les formateurs, et peuvent inclure :

- des ressources à lire, visionner ou écouter (textes, vidéos, podcasts, etc.) ;
- des questionnaires de compréhension, des fiches d'analyse ou des notes de synthèse à produire ;
- des exercices pratiques, études de cas, simulations ou projets à construire en autonomie ou en groupe restreint.

Évaluation

Le suivi des TDP donnera lieu à une évaluation, dans le cadre du module Théo sous deux formes :

- par des retours formatifs individualisés de la part des intervenants sur la plateforme Teams ;
- par la vérification qu'au moins 90% des TDP ont été rendus à la fin de chaque semestre.

Responsabilité et engagement

L'engagement dans les TDP est nécessaire à :

- la participation effective aux cours ;
- la qualité des interactions pédagogiques ;
- la réussite du parcours individuel de formation.

Tout manquement répété à ces obligations pourra faire l'objet d'un signalement à l'équipe pédagogique, voire d'une procédure d'accompagnement, ou d'un rappel au règlement d'études.

6. Module Inno : innovation pastorale

Présentation du module

L'intention générale de ce module est de fournir aux AP en formation les ressources et outils pertinents pour la réalisation d'un projet d'innovation pastorale qui constitue l'objet du travail de diplôme.

Ce module est construit de manière linéaire sur les deux années du cycle, FAP 2 et FAP 3, pour permettre aux AP en formation de réaliser progressivement leur travail de diplôme dans une logique de développement de projet. La première année (FAP 2) vise à la réalisation d'un avant-projet. Au cours de la deuxième année (FAP 3), le projet d'innovation pastorale est mis en œuvre sur le terrain puis évalué.

Chaque étape du processus donne lieu à la rédaction d'une partie du travail de diplôme.

Évaluation du module

FAP 2, premier semestre : travail écrit / présentation en groupe

L'AP en formation présente l'analyse diagnostique de son terrain pastoral, en démontrant sa capacité à mobiliser les outils mis à sa disposition (sociologie et psychologie religieuse, etc.) et formule une problématique pastorale claire. Pour ce faire, il devra identifier des problèmes et besoins d'une situation initiale (récolte de données), en choisir l'un ou l'autre, produire des hypothèses explicatives et les confronter à un ou plusieurs éclairages théologiques. Cette évaluation, qui met en évidence sa capacité à suivre les étapes d'une méthodologie de projet, constitue la première partie du travail de diplôme.

Forme de l'évaluation

L'AP en formation rédige une première version de la partie diagnostique et problématique (finalité du projet pastoral innovant) de son avant-projet (10 à 15 pages – 17'000 à 25'500 caractères, espaces compris). Il la dépose sous forme numérique, dans les délais, sur le devoir *ad hoc* de la classe Teams.

L'AP en formation présente la visée de son projet innovant devant le groupe FAP 2-3. Il prépare sa présentation orale à l'aide d'un support visuel de forme libre. Il dispose de quinze minutes pour faire sa présentation à partir de ce support, puis s'engage dans un échange collectif de quinze minutes supplémentaires modéré par les évaluateurs.

Préparation de l'évaluation

L'ensemble des cours et ateliers du premier semestre préparent l'évaluation.

Critères d'évaluation (de l'écrit, de la présentation et de l'échange)

- Présentation
  Expression orale (clarté et aisance, gestion du temps).
  Qualité du support (lisibilité, dimension synthétique).
  Cohérence et sens (liens aux ressources, pertinence du choix, justification, structuration).

- Échange
  Capacité à répondre aux questions. Prise en compte des retours du collectif (réactivité aux interpellations, développement de sa pensée dans l'interaction avec les autres).
- Écrit
  Rigueur rédactionnelle (hiérarchisation des idées, structuration du texte et de la pensée, syntaxe, orthographe, grammaire …).
  Capacité d'organiser et de relier les étapes du diagnostic (pertinence et lisibilité des schémas).
  Qualité et pertinence des hypothèses énoncées, des ressources théoriques utilisées et de la formulation de la problématique.
- Méthodologie de projet
  Mise en œuvre de la méthodologie de projet du module Inno.
  Capacité de rendre compte des éléments et outils méthodologiques choisis
  Démonstration de la dimension innovante du projet

FAP 2, deuxième semestre : travail écrit / présentation en groupe

L'AP en formation présente son avant-projet en démontrant sa capacité à concevoir, structurer et planifier l'innovation pastorale. Cet avant-projet constitue la deuxième partie du travail de diplôme et doit comporter tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre du projet pastoral dès la rentrée suivante (situation idéale visée, objectifs généraux et opérationnels, indicateurs d'évaluation, publics cibles, parties prenantes, contraintes, stratégies pastorales, axes d'intervention, planification, ressources financières, partenaires et collaborations, communication et accompagnement du changement, analyse des risques, etc.).

Forme de l'évaluation

L'AP en formation rédige la première version de la seconde partie de son avant-projet (10 à 15 pages, – 17'000 à 25'500 caractères, espaces compris).

L'AP en formation présente son avant-projet devant le groupe FAP 2-3. Il prépare sa présentation orale à l'aide d'un support visuel de forme libre. Il dispose de quinze minutes pour faire sa présentation, puis s'engage dans un échange collectif de quinze minutes supplémentaires modéré par les évaluateurs.

Cet écrit est déposé sous forme numérique, dans les délais, sur le devoir ad hoc de la classe Teams.

Préparation de l'évaluation

L'ensemble des cours et ateliers du deuxième semestre préparent l'évaluation.

Critères d'évaluation (de l'écrit, de la présentation et de l'échange)

- Présentation
  Expression orale (clarté et aisance, gestion du temps).
  Qualité du support (lisibilité, dimension synthétique).
  Cohérence et sens (liens aux ressources, pertinence du choix, justification, structuration).

- Échange
  Capacité à répondre aux questions.
  Prise en compte des retours du collectif (réactivité aux interpellations, développement de sa pensée dans l'interaction avec les autres).
- Écrit
  Rigueur rédactionnelle (hiérarchisation des idées, structuration du texte et de la pensée, syntaxe, orthographe, grammaire …).
  Capacité d'organiser et de relier les éléments de l'avant-projet (pertinence et lisibilité des schémas).
  Qualité et pertinence des ressources utilisées.
- Méthodologie de projet
  Mise en œuvre de la méthodologie de projet du module Inno.
  Capacité de rendre compte des éléments et outils méthodologiques choisis.
  Démonstration de la dimension innovante du projet.

FAP 3, deuxième semestre : travail de diplôme et soutenance

L'AP en formation présente son travail de diplôme qui comprendra, outre l'avant-projet, une description, une évaluation (radar ecclésiologique) et une analyse de la mise en œuvre de son projet pastoral innovant, en démontrant sa capacité réflexive.

Forme et critères de l'évaluation

Se référer au document Travail de diplôme. Projet d'innovation pastorale.

Cours du module Inno FAP 2 (en présentiel)

	TITRES	PÉRIODES
Semestre d'automne	Introduction module Inno	4
	Anthropologie du projet	4
	Étapes du diagnostic	8
	Sociologie religieuse (travail dirigé pour les AP en formation)	8
	Sociologie religieuse (questionnaire-analyse de contenus)	8
	Hypothèses	8
	Ressources et problématique	8
	Évaluation sommative diagnostic	
Semestre de printemps	Objectifs	4
	Gestion de projet	8
	Ressources financières et partenaires	4
	Accompagner le changement	4
	Communication de projet	4
	Stratégies d'action	8
	Évaluation sommative – Présentation de l'avant-projet	

Cours du module Inno FAP 3 (en présentiel)

	TITRES	PÉRIODES
SA	Mise en place du projet	4
	Introduction au radar ecclésiologique	4
	Suivi de projet-atelier de coaching individuel	4
	Expérimentation radar (récit du projet au collectif)	8
SP	Auto-évaluation des projets	4

7. Module Pro : pratique et réflexivité

Présentation du module

Ce module vise à développer une pratique professionnelle éclairée par une réflexion théologique au service d'une pastorale créative et renouvelée.

Il a pour objectif de former des AP qui soient non seulement compétents dans l'action, mais aussi capables de réfléchir de manière critique, d'analyser leur propre pratique, de développer une capacité d'autoévaluation et d'adaptation continue au contexte professionnel.

Ce module comprend des ateliers ou laboratoires visant à s'approprier les compétences du référentiel et à les mettre en œuvre à travers des mises en situation et des exercices pratiques.

L'année A du second cycle portera sur les domaines de compétences « planifier et coordonner » et « organiser et animer ».

L'année B du second cycle portera sur les domaines de compétences « soigner la relation et accompagner » et « communiquer et collaborer ».

Le domaine de compétences « contribuer au développement de son domaine pastoral » sera travaillé dans le cadre du projet d'innovation pastorale (cf. travail de diplôme).

Le domaine de compétences « développer son identité professionnelle » est transversal aux trois années FAP.

Évaluation du module

Premier semestre : entrées Uscope

L'AP en formation introduit au minimum deux entrées complètes dans son portfolio numérique. Nous entendons par « entrée complète » une entrée qui présente une description de l'activité, une analyse, une réflexion sur les ressources mobilisées, acquises et à améliorer, un lien entre l'activité et les compétences du référentiel, l'un ou l'autre document illustrant l'activité et éventuellement la trace d'une conversation avec le ou la PF.

Forme de l'évaluation

Les évaluateurs se connecteront aux espaces Uscope des AP en formation à la fin du premier semestre pour vérifier que le travail a été fait, sans évaluer les contenus des entrées, qui appartiennent aux AP en formation. Les évaluateurs s'engagent à respecter la confidentialité des espaces Uscope.

Deuxième semestre : entrées Uscope, bilan réflexif écrit et entretien individuel

L'AP en formation fait état de ses capacités à démontrer, par un bilan réflexif, l'évolution de sa pratique professionnelle, et à faire des liens entre théorie et pratique. Il met en évidence des éléments significatifs issus des cours des différents modules, de son e-portfolio ainsi que d'autres ressources faisant sens. Son espace Uscope doit comptabiliser cinq entrées complètes.

Forme de l'évaluation

L'AP en formation rédige son bilan réflexif (2 à 3 pages) avec un dossier d'annexes qui le documente. Cet écrit est déposé sous forme numérique, dans les délais, sur le devoir ad hoc de la classe Teams.

Lors d'un entretien individuel, l'AP en formation présente oralement son bilan à deux évaluateurs à l'aide d'un support visuel de son choix. Il explicite son bilan en l'illustrant par des exemples concrets et des références précises issus de son dossier d'annexes. Cette présentation dure quinze minutes et est suivie d'un temps d'échange de trente minutes.

Critère d'évaluation

- Lisibilité du document « bilan réflexif » et du dossier d'annexes
  Clarté.
  Distinction des niveaux d'argumentation : entre description et analyse, syntaxe.
- Réflexivité
  Description et analyse de sa pratique.
  Démonstration de l'évolution professionnelle.
- Mise en lien avec la pratique
  Capacité à relier des notions théoriques à la pratique.
  Transfert.
- Identification de la sphère d'action
  Mise en évidence des écarts entre prescrit et réel.
  Prise de conscience du périmètre de responsabilité.
- Intelligibilité du propos
  Clarté d'expression.
  Capacité de synthèse.
  Structuration de la présentation.
  Adaptabilité aux échanges.
  Reformulation avec ses propres mots.

Cours du module Pro FAP 2-3 (en présentiel)

	TITRES	PÉRIODES
Semestre d'automne	Intelligence artificielle	4
	Contacts adéquats et prévention des abus Module 3	4
	Pédagogie générale	8
	Gestion de conflit	12
	Retraite d'automne	20
	Écoute et accompagnement : Analyse transactionnelle	8
	Communication (4.1 du référentiel de compétences)	4
	Écoute et accompagnement : Communication non-violente	8
	Communication (4.2 référentiel de compétences)	4
	Tutorat Uscope	2
	Tutorat d'intégration	2
	Expériences et pratiques œcuméniques	4
Semestre de printemps	Grandes religions et dialogue interreligieux	8
	L'Islam et les musulmans en Suisse	10
	Pastorale des funérailles	4
	Prévention suicide	8
	Deuil tragique	4
	Pastorale sacramentelle du soin (onction des malades et réconciliation)	8
	Pastorale de la santé (posture de l'aumônier, *spiritual care*, éthique du soin)	8
	Préparation évaluation module PRO	4
	Délivrance spirituelle	4
	Présentation des TD aux FAP 2	4
	Conte et narration biblique	8

Cours du module Pro FAP 3 (en présentiel)

	TITRES	PÉRIODES
Semestre d'automne	Posture professionnelle (5.1 du référentiel de compétences)	4
	Visite de l'accueil Sainte-Élisabeth	4
	Visite de l'Auberge du Cygne, Maison commune	4
	Visite d'un lieu pastoral (Agora)	8
	Questionner son identité pastorale (5.2 du référentiel de compétences)	4
	Aumônerie de prison	4
Semestre de printemps	Pastorale des milieux ouverts	4
	Pastorale des gens du voyage	4
	Communiquer un évènement à un public cible	4
	Couples et familles	4
	Pastorale jeunesse	4
	Pastorale du handicap	4
	Culture et foi. Partage et réflexion théologique autour d'une expérience culturelle à choix	8
	Évaluation sommative Module Pro	

FAP 2 et 3 : 2h / semaine de pratique réflexive avec Uscope durant les deux semestres.

2. Évaluations FAP 2e Cycle – Année B : Ligne du temps 2026-2027

Préparation à l'évaluation
Évaluation
Dépôt écrit

SEMESTRE D'AUTOMNE

SEMESTRE DE PRINTEMPS

FIN DES COURS
22.06.27

FAP 2
Module Inno

- 13.01.27 — Dépôt 1er version écrite analyse diagnostique
- 18.01.27 — Évaluation orale analyse diagnostique
- 01.02.27 — Dépôt écrit version finale diagnostique
- 31.05.27 — Présentation orale avant-projet NB / YS
- 12.06.27 — Dépôt avant-projet

FAP 3

- 01.09.2026 — Intro. au radar ecclésiologique
- 18.01.2027 — Expérimentation radar, récit au collectif
- 18.05.27 — Dépôt TD
- 28-29.06.27 — Soutenances TD

Module Théo

Évaluations TDP et participation – Synthèses collectives semestrielles

Module Pro

- 10.05.2027 — Préparation à l'évaluation CC / BV
- 28.05.27 — Dépôt Bilan réflexif
- 07.06.27 — Présentation bilan réflexif et entretien CC / BV
- Vérifications entrées Uscope

Entrées Uscope

Grilles d'observation et d'évaluation

Rapport annuel des PF

BV : Béatrice Vaucher | CC : Claudien Chevrolet | NB : Nicolas Blanc | YS : Yvan Sjöstedt